

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Intersyndicale CGT du champagne : des revendications par grappes

Intersyndicale CGT du champagne : des revendications par grappes

Par *Anonyme*

Créé le 29/01/2013 08:40

Et Aussi

Url:<http://www.lunion.presse.fr/economie/champagne>**Titre:**

Toute l'actualité du champagne

HIER matin dans la cité agéenne, le secrétaire général de l'intersyndicale du champagne, Patrick Leroy, a présenté l'Observatoire des métiers, des emplois et des qualifications de la branche champagne. « L'aboutissement d'une réflexion de vingt ans » dit-il. Concrétisé cette année par un document voté par le bureau, réalisé en six mois et présenté hier aux syndicalistes. Ce dossier est voué à servir d'outil d'information.

« Il sera remis aux instances début février en Préfecture, au représentant des employeurs des maisons de Champagne Patrick Mollien, ainsi qu'à l'ensemble des Maisons par les délégués. »

L'intersyndicale CGT souhaite qu'il soit validé et qu'il bénéficie des financements nécessaires, estimés à 120 000 €, pour pouvoir faire appel aux consultants agréés.

À quoi va-t-il servir ? « Nous ne sommes pas en capacité de savoir combien on est de CDI dans la profession, la structure des qualifications, la pyramide des âges et le niveau de sous-traitance », explique le secrétaire. Il remarque : « au niveau du négoce, nous sommes environ 4 000 salariés CDI, avec 20 % de travail sous-traité, et en CDD, 15 % en production, 50 % dans le vignoble ».

Revalorisation des salaires

À la réunion paritaire tripartite prévue le 12 février, animée par le représentant des maisons de champagne Patrick Mollien à l'Union des maisons de champagne de Reims, l'intersyndicale entend demander une revalorisation des salaires de 1,8. « L'Insee étant à 1,3, on est en Champagne : on demande 0,50 de plus ».

Parmi les revendications qui seront mises sur la table, Patrick Leroy annonce aussi une augmentation de la prime d'ancienneté, à savoir une augmentation du pourcentage de l'évolution actuelle, « suite à l'allongement des carrières, pour avoir une retraite pleine ». Il est aussi demandé deux jours de congés supplémentaires. « Aujourd'hui, on en a six de plus que les congés légaux, à raison d'un jour tous les cinq ans. Cela ferait huit. »

Enfin, dans le cadre de la renégociation de l'art B 13-2 et B 13-3, le premier dénoncé par les employeurs, le second dénoncé par les syndicats, l'intersyndicale veut mettre en place un article conventionnel reprenant ces deux articles, « qui permettrait de lutter contre la

précarité en mettant un pourcentage à ne pas dépasser de 15 % de saisonniers ». Bernard Beaulieu, ancien secrétaire général, a mis en avant le risque réel de disparition des emplois. « On voit, dans les bilans, le bouleversement terrible qu'on nous annonce. Comme chez MHCS, Moët-Hennessy Champagne Services. Une maison en très bonne santé, qui emploie depuis l'automne dernier à la cuverie de Oiry à peine une dizaine de salariés pour une vingtaine de millions de bouteilles ! »

Des pressions

Autre problème soulevé par Patrick Leroy, « celui des pressions sur les élus CGT : harcèlement moral, discrimination, entraves répétées. Les élus sont attaqués par les employeurs et il y a des actions en justice en cours, chez Duval-Leroy et chez Roederer. » Patrick Leroy a enjoint à un rassemblement le mercredi 13 février à 14 heures devant le tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne, « où justement un de ces procès aura lieu. Une démonstration de force pour dénoncer ces discriminations. »

Fabienne NOUIRA-HUET

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : La CGT est représentée dans une bonne quarantaine de maisons de champagne, parmi les plus importantes. (En médaillon) Patrick Leroy, secrétaire général du syndicat CGT de champagne.

Visuel 1:



Auteur :

Légende :

Visuel 2:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/intersyndicale-cgt-du-champagne-des-revendications-par-grappes>